



**HAL**  
open science

# “ Les adjectifs entre syntaxe et sémantique dans les grammaires de formation en francophonie ”

Jacques David

## ► To cite this version:

Jacques David. “ Les adjectifs entre syntaxe et sémantique dans les grammaires de formation en francophonie ”. *Le langage et l'homme. Revue de didactique du français*, 2022, 1 (57), pp.91-111. hal-04078532

**HAL Id: hal-04078532**

**<https://hal.science/hal-04078532>**

Submitted on 23 Apr 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# « Les adjectifs entre syntaxe et sémantique dans les grammaires de formation en francophonie »

*in Le Langage et l'Homme*, 57(1), pp. 91-111, 2022

« Grammaires scolaires du français et traditions nationales :

histoire, enjeux et perspectives au sein de la francophonie du Nord »

Michel Berré, Jan Goes, Irène-Marie Kalinowska & Sophie Piron (éditeurs)

<<https://hal.science/hal-04077277>>

Jacques DAVID  
CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ  
Laboratoire Héritages - UMR 9022 CNRS  
Jacques.David@cyu.fr

La grammaire, l'aride grammaire elle-même, devient quelque chose comme une sorcellerie évocatoire ; les mots ressuscitent revêtus de chair et d'os, le substantif, dans sa majesté substantielle, l'adjectif, vêtement transparent qui l'habille et le colore comme un glacié, et le verbe, ange du mouvement, qui donne le branle à la phrase. (Ch. Baudelaire, *Petits poèmes en prose*, 1868)

Si les grammaires du français diffusées dans la francophonie apparaissent globalement homogènes dans le traitement des notions, qu'il s'agisse des classes grammaticales (ou parties du discours), des constituants immédiats et de leurs fonctions (Chiss et David, 2014), nous constatons en revanche qu'une analyse détaillée révèle des écarts importants entre des grammaires « nationales » qui ne retiennent pas les mêmes dénominations ou terminologies, les mêmes critères de définition, les mêmes procédures d'analyse.

Nous verrons ainsi comment une classe grammaticale aussi évidente que celle des adjectifs présente des variations sensibles, autant dans les descriptions linguistiques que dans son traitement scolaire, notamment dans les ouvrages de formation pour l'enseignement. Nous montrerons comment et pourquoi de telles variantes apparaissent alors que la matrice conceptuelle liée à une langue commune, le français, devrait être partagée. Nous mettrons en évidence que la première cause de ces écarts appartient sans nul doute à l'histoire de cette grammaire, autant dans ses versions savantes que dans ses publications scolaires, mais aussi dans ses rapports avec des cadres théoriques et des modélisations propres à certains contextes nationaux, et surtout dans la distance ou le respect appliqué à la tradition spécifiquement française. Ces différentes conceptualisations, nous les analyserons à l'exemple emblématique de cette classe des adjectifs, à partir d'un corpus, inévitablement limité, de trois grammaires disponibles au sein de la francophonie et destinées principalement aux étudiants et aux enseignants en formation. *In fine*, face à l'ampleur de la question, qu'elle soit globalement liée à la conception du travail grammatical dans son ensemble ou au traitement spécifique de l'adjectif, nous restreindrons nos analyses et nos arguments aux critères de définition et de classement sémantiques et syntaxiques, et surtout à leur articulation.

## 1. Brève histoire de l'adjectif

Dans ce parcours, nous montrerons que l'indépendance de l'adjectif suit une trajectoire qui repose sur des distinctions sémantiques et fonctionnelles, dont les dénominations anciennes, héritées du grec et du latin, sont encore aujourd'hui très révélatrices. Ainsi, l'*épithéton* grec et l'*adjectivum* latin sont à rapprocher de leur étymologie, à savoir une qualité « ajoutée », « adjointe », « supplémentaire », mais aussi non dénotative – qui reste l'apanage du mot – et donc « ornementale » ; ils ne peuvent être assimilés à la « substance » intrinsèque des noms, mais en constituent un sous-ensemble insécable. Le statut de l'adjectif suit ainsi une évolution qui se comprend dans un processus plus large de « délatinisation » de la grammaire scolaire.

## 1.1 La « délatinisation » de l'adjectif

D'abord considéré comme une sous-partie du nom dès l'*Ars grammatica* de Donat (~380 après JC) et dans la majorité des grammaires qui suivirent<sup>i</sup>, cet adjectif (ou épithète) acquiert une indépendance progressive vis-à-vis de ce nom (ou substantif) à partir des grammaires du XVIII<sup>e</sup> siècle, en particulier dans le « Discours VII, 4<sup>ème</sup> partie d'oraison » des *Vrais principes* de l'abbé G. Girard (1747) qui apporte une justification plus esthétique que grammairienne à la nécessité de cette autonomisation. De fait, si les noms et les adjectifs ont les mêmes déclinaisons en latin (nominatif, génitif, accusatif), les seconds sont destinés « à qualifier les dénominations », en tant que « cortège des Substantifs, en portent les livrées & servent à leur décoration » ; ils doivent donc en être distingués afin « d'être traités avec autant de soin que les autres parties d'oraison » (*Ibid.*, 215). Mais c'est dans les *Éléments de la grammaire française* de M. Lhomond (1780) que l'argument majeur est apporté car les déclinaisons héritées du latin ne correspondent que partiellement aux cas du substantif français. Et même si sa *grammaire* est destinée aux élèves devant apprendre le latin, il l'en détache sur nombre d'aspects, dont la classification de l'adjectif qui doit désormais être étudié pour ses catégorisations en genre et nombre, non pas en termes de cas mais pour régler la nécessité des accords morphosyntaxiques et orthographiques correspondants. Cette évolution de l'adjectif – mais aussi des autres parties du discours, notamment celles des articles puis des déterminants (*infra*) – va de pair avec des arguments essentiellement pédagogiques : aider les élèves à maîtriser l'orthographe du français et leurs enseignants à l'enseigner.

## 1.2 L'adjectif déterminatif vs qualificatif

La perspective ouverte par Lhomond est celle qui est également privilégiée dans les deux grammaires scolaires du XIX<sup>e</sup> siècle qui furent les plus diffusées en France : la première, *La nouvelle grammaire française*, publiée par M. Noël et M. Chapsal en 1823 ; la seconde, *La troisième année de Grammaire*, composée par MM. Larive et Fleury<sup>ii</sup> dont nous retiendrons la 36<sup>ème</sup> édition de 1895.

Le chapitre III, de la grammaire de Noël et Chapsal, qui comprend huit pages<sup>iii</sup>, est intitulé « De l'adjectif » et introduit ainsi :

L'adjectif exprime les qualités du substantif, les différentes manières d'être sous lesquelles nous le considérons. Quand je dis : habit bleu, cet habit, mon habit, le premier habit, les mots bleu, cet, mon, premier sont des adjectifs, parce qu'ils expriment certaines modifications du substantif habit, comme celles d'être bleu, d'être présent à mes yeux, d'être en ma possession, de tenir un certain rang parmi plusieurs habits.

L'adjectif varie dans ses formes, pour mieux exprimer son rapport avec le substantif ; c'est pourquoi il admet les deux genres et les deux nombres : un homme prudent, une femme prudente ; des hommes prudents, des femmes prudentes.

Il y a deux sortes d'adjectifs : les adjectifs qualificatifs et les adjectifs déterminatifs. (*Ibid.*, 9-10)

Il est immédiatement décliné par l'intertitre « Des adjectifs qualificatifs », qui porte essentiellement sur leur formation et les règles morpho-orthographiques qui les actualisent, du type « Tout adjectif terminé au masculin par un *e muet*, comme *bonnête, aimable, habile*, ne change pas de terminaison au féminin », sans remarquer qu'ils sont en fait épiciènes ; puis par la « formation du pluriel », avec une règle unique « Les adjectifs, tant masculins que féminins, forment leur pluriel par l'addition d'une *s* : *bon, bons ; bonne, bonnes* » et les exceptions pour les adjectifs « terminés par *s, x* », « les adjectifs en *au* », « les adjectifs en *al* » ; mais surtout, ils complètent la liste par les adjectifs « déterminatifs », qu'ils déclinent en « démonstratifs », « possessifs » et « indéfinis ».

Le chapitre IV, de la grammaire de Larive et Fleury destinée à des élèves plus avancés dans leurs études grammaticales, est également titré « De l'adjectif » et présenté en trois paragraphes synthétiques :

117. — Le mot **adjectif** a été formé du latin *adjicere*, qui signifie *ajouter*, l'adjectif représentant une idée qui s'ajoute à celle qui est exprimée par le substantif.

Il y a deux sortes d'adjectifs : l'*adjectif qualificatif* et l'*adjectif déterminatif*.

118. — On appelle *adjectif qualificatif* tout mot que l'on ajoute au nom pour en faire connaître une *qualité* bonne ou mauvaise, *une manière d'être*. Dans *bon père, beau livre, mauvais fils*, les mots *bon, beau, mauvais*, sont des adjectifs qualificatifs.

119. — On appelle *adjectif déterminatif* tout mot placé devant un nom pour en *déterminer* ou en *préciser* le sens à l'aide d'une idée accessoire. Dans *mon livre, ce champ, tout homme*, les mots *mon, ce, tout*, qui précisent le sens des mots *livre, champ, homme*, à l'aide des idées accessoires de possession, d'indication, de généralité, sont des adjectifs déterminatifs. (*Ibid.*, 40)

Comme dans la précédente grammaire, cette introduction est suivie de deux grandes parties dont le statut apparaît différent : d'une part, la sous-partie les « Adjectifs qualificatifs » ; d'autre part, un nouveau chapitre – numéroté V – pour les « Adjectifs déterminatifs ». Ce dernier semble ainsi distinct et donc moins solidaire de la précédente. Pour les auteurs, s'agit-il d'une distinction linguistique fonctionnelle amorçant une autonomie des « déterminatifs » vis-à-vis des « qualificatifs », ou simplement une contrainte éditoriale visant à mieux développer les sous-classes des seconds, en « démonstratifs », « possessifs », « conjonctifs »<sup>iv</sup>, puis les « numéraux » et les « indéfinis » ?

Concernant ces grammaires d'apprentissage, plusieurs remarques s'imposent, qui sont communes aux deux, malgré des lectorats du primaire distants par leur compétence et leur âge : i) les adjectifs sont essentiellement décrits au regard des problèmes de morphologie et surtout d'orthographe qu'ils posent aux élèves ; ii) ils se répartissent en deux ensembles les qualificatifs et les déterminatifs ; iii) les critères de définitions communs aux deux ensembles sont fondamentalement sémantiques, excluant de fait toute approche syntaxique. Nous y reviendrons dans l'analyse des grammaires de formation.

### 1.3 Les adjectifs épithètes : de la sémantique à la syntaxe

Un saut de presque un siècle, nous conduit à envisager des grammaires plus contemporaines et sujettes à une plus grande influence des recherches linguistiques, comme nous avons pu l'observer dans les programmes institutionnels et corollairement dans l'enseignement grammatical (Chiss et David, 2018). Nous voyons ainsi des propriétés syntaxiques comme la suppression ou la facultativité venir compléter les définitions sémantiques, antérieures et plus classiques, dans des grammaires déclarées comme « structurales » ou « distributionnelles ». Pour cette démonstration, nous prendrons dans *La nouvelle grammaire du français*, ce que J. Dubois et R. Lagane (1973) retiennent dans leur sommaire, au chapitre 23 dont le titre n'est guère différent de celui des grammaires du XIX<sup>e</sup> : « L'adjectif qualificatif ». Ainsi, dans cette grammaire, les deux auteurs définissent cet adjectif qualificatif en deux points : tout d'abord comme « un **constituant facultatif du groupe du nom** ou un **constituant d'un groupe du verbe** », puis comme « un mot qui, sous le rapport de la syntaxe et sous le rapport du sens, dépend d'un nom » (*Ibid.*, 104) ; ils ajoutent ainsi à la dépendance de la sémantique celle de la syntaxe. Ils réservent également la propriété « facultative » de l'adjectif à la seule sphère nominale, l'excluant de fait de la sphère du verbe, ce qui entraîne des difficultés dans l'analyse de ses fonctions plus loin identifiées en *épithète, attribut* et *apposition* (*Ibid.*, 105-106). Nous le verrons par la suite, cette dimension syntaxique est essentielle, même si elle apparaît aujourd'hui discutable quand elle est exclusive, à la fois dans les procédures linguistiques d'identification et dans les terminologies retenues.

Sur un autre plan, dans les paragraphes suivants, si Dubois et Lagane distinguent plusieurs « classes sémantiques et syntaxiques des adjectifs », ils n'en retiennent que des oppositions binaires relatives aux « noms animés/inanimés », à des états « permanents/passagers », à des propriétés « concrètes/abstraites », aux compléments « transitifs/intransitifs » ; ils ne les envisagent pas (ou pas encore) dans une typologie qui associe leur syntaxe et leur sémantisme. En revanche, dans une cinquième section, les deux auteurs développent plus finement les propriétés syntaxiques des adjectifs épithètes et en dressent une typologie qu'ils présentent en « trois classes lexicales selon leur **place** dans le groupe du nom » (*Ibid.*, 109), quand ils sont positionnés avant ou après le nom, ou occupent les deux places (*Mon CHER ami. Du tissu CHER*). Ce n'est que dans ce dernier cas qu'ils expriment dans une parenthèse « un changement de valeur », mais uniquement « affective, emphatique », ou de mise « en relief de la notion exprimée par l'adjectif ». Ils ne décrivent pas (ou pas encore) comment ce double positionnement syntaxiquement, apparemment plus libre, peut être lié aux propriétés référentielles de ces adjectifs dans un rapport au nom plus qualifiant *vs* plus sélectif ou relationnel (*Une voiture NOIRE. Un NOIR chagrin*). Plus étonnant, alors que les auteurs recourent à des opérations de déplacement et de suppression pour identifier et spécifier les adjectifs épithètes, ils n'utilisent pas l'ajout d'un adverbe d'intensité pour distinguer des adjectifs de même catégorie, comme dans leurs exemples sur les adjectifs déverbaux (*Un voyageur (très) FATIGUÉ. Un renard (\*très) APPRIVOISÉ*), ou pour les mêmes adjectifs selon qu'ils sont anté- ou postposés au nom (*Un BRAVE garçon. Un garçon BRAVE*). Il faudrait pour cela convoquer des

analyses spécifiquement lexicales et moins strictement syntaxiques pour les décrire en termes d'expression figée, de collocation, voire de nom composé.

De même, si les auteurs décomposent les « classes morphologiques » des adjectifs selon qu'ils sont des « radicaux », des « dérivés » ou des « composés » (*Ibid.*, 107), et lorsqu'ils sont employés « comme nom » (*Ibid.*, 110), ils ne les appréhendent pas dans une syntaxe élargie aux relations anaphoriques (comme dans *De ces deux cravates, je préfère LA BLEUE*), mais plus localement comme « un groupe du nom sans nom exprimé », sous-entendu *je préfère LA [cravate] BLEUE*. Dans la même section, ils analysent la nominalisation de *bleu* dans *LE BLEU du ciel*, comme un « véritable nom invariable » et non comme relevant d'un principe de dérivation particulier puisqu'il peut être pluralisé, comme dans *Les différents BLEUS du ciel*, pour reprendre leur exemple.

Dans ce tableau critique, nous avons bien conscience que les manques ou les focalisations excessives de l'ouvrage de Dubois et Lagane sur les composantes syntaxiques sont liés à l'état des recherches linguistiques en ce milieu du XX<sup>e</sup> siècle, essentiellement inscrites dans un paradigme « structuraliste » influencé par les modélisations nord-américaines des années 1930. De fait, dans *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, publié en 2012 par le même J. Dubois et d'autres auteurs, la notice sur l'adjectif maintient l'appellation « adjectif » pour les « déterminatifs ». Et même s'ils sont repris ensuite en termes de « déterminants », ils sont de nouveau amalgamés aux adjectifs dans la liste qui les discriminent :

La grammaire définit l'*adjectif* comme le mot qui est joint au nom pour exprimer la qualité de l'objet ou de l'être, ou la notion désignée par ce nom (*adjectif qualificatif*), ou bien pour permettre à ce nom d'être actualisé dans une phrase (*adjectif déterminatif*). [...] Au contraire [des qualificatifs], la liste des déterminants est relativement restreinte ; ils se subdivisent en adjectifs numériques, possessifs, démonstratifs, relatifs, interrogatifs et exclamatifs, indéfinis ; outre qu'ils ont des contraintes d'emploi spécifiques (en français, ils ont une place définie et ne peuvent être attribués), ils ont des fonctions de localisation, de quantification (pluralité), etc. (*Ibid.*, 16)

De fait, la distinction n'est pas vraiment opérée entre les deux classes des adjectifs et des déterminants ; elle était amorcée dans la grammaire de Lhomond, l'amalgame a été confirmé dans les grammaires du XIX<sup>e</sup> siècle, que ce soit chez Noël et Chapsal ou Larive et Fleury, pour être maintenu encore aujourd'hui dans des ouvrages de référence pour l'enseignement de la grammaire.

Pourtant, sur un autre aspect, la même notice du dictionnaire de Dubois *et alii* précise la distinction des adjectifs qualificatifs *vs* relationnels, sur les plans morphologique et dérivationnel, sémantique et syntaxique :

Les adjectifs qualificatifs sont divisés en *adjectifs qualificatifs proprement dits* (exprimant une qualité) et *adjectifs de relation* ou *relationnels* : ces derniers sont dérivés de noms, par ex. *universitaire* de *université*, *porcin* de *porc*, *économique* de *économie*, et indiquent qu'il existe un rapport entre le nom qualifié et le nom dont l'adjectif dérivé, l'usage définissant le ou les rapports exprimés : ainsi, *l'agitation révolutionnaire* peut être « l'agitation pour faire la révolution », « l'agitation de ceux qui veulent faire la révolution », « l'agitation qui est la révolution ». L'adjectif relationnel peut avoir des emplois synonymes ou complémentaires à ceux du « complément de nom » introduit par *de* [...]. Les adjectifs qualificatifs proprement dits et les adjectifs dérivés de noms ont des propriétés syntaxiques différentes : position dans le syntagme nominal, possibilité ou non d'entrer dans une phrase avec *être*, etc. (*ibid.*, 17)

On le voit ici, dorénavant, la différenciation des deux classes d'adjectifs est effective, alors qu'elle n'était que suggérée dans *La nouvelle grammaire* de 1973. Et même si la terminologie employée ici n'est pas homogène et semble maintenir une certaine indistinction (*adjectif relationnel* puis *adjectifs dérivés de noms*), surtout pour les adjectifs qualificatifs (... *proprement dits*), le rapport est établi entre les valeurs sémantico-lexicales et les propriétés syntaxiques ; il est désormais patent.

Au-delà de ce parcours sans doute à compléter ou à explorer dans des ouvrages plus développés (notamment celui de Marchello-Nizia *et alii*, éd., 2020), nous verrons que cette autonomisation de l'adjectif, malgré les efforts de « délatinisation », les hésitations dans le découpage des parties du discours, les définitions et les critères plus ou moins exhaustifs, reste au centre de débats et présente des variations dans les grammaires contemporaines de notre corpus, destinées à la formation des enseignants.

## 2. L'adjectif dans des grammaires francophones

Il serait impossible d'étudier, ici, l'ensemble des ouvrages grammaticaux édités dans la francophonie dans le cadre de cette contribution ; ce serait l'objet d'un travail de recherche voire de thèse en soi. De fait, nous avons limité la présente étude à un corpus restreint aux trois ouvrages les plus cités dans trois des pays francophones<sup>v</sup> :

- i) Pour la Belgique, la *Grammaire critique du français* (dorénavant *GCF*) rédigée par M. Wilmet depuis 1997, dont nous avons retenu l'édition entièrement revue de 2010.
- ii) Pour la France, la sélection est plus complexe du fait d'une plus grande diversité de publications dans le champ de la formation et de l'enseignement. Nous avons cependant sélectionné *Pour enseigner la grammaire* (dorénavant *PEG*) de R. Tomassone, dans son édition de 1996, parce qu'elle est la plus représentée dans le champ de l'enseignement de la formation<sup>vi</sup>.
- iii) Pour le Québec, la *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui* (dorénavant *GPF*), dirigée par S.-G. Chartrand *et alii*, depuis 1999, et rééditée en 2011.

Comme précisé en introduction (et *supra* § 1), nous avons centré notre étude sur le problème spécifique du rapport entre syntaxe et sémantique dans la description et la typologisation des adjectifs, nous la développerons ici en synchronie. De fait, nous n'évoquerons pas ou peu les aspects morphologiques et l'orthographe de l'adjectif, sauf quand ils sont en rapport avec l'objet central de notre étude, ou de façon plus périphérique sur les questions de terminologie.

## 2.1 L'approche critique de Wilmet

Dans sa *GCF*, Wilmet apporte des éclairages originaux qui tranchent avec les traditions classiques et même modernes, notamment dans leur version distributionnaliste. Dans une première analyse « scolaire », il revient sur la distinction entre adjectifs « qualificatifs », essentiellement dans la position/fonction d'« épithète », et les « déterminatifs » afin de préciser que les « qualificatifs sont censés reconnaître à un objet une “qualité” inhérente », tandis que les « déterminatifs » décriraient l'objet de l'extérieur (p. ex. *CE ballon* = “devant moi”, [*un*] *QUELCONQUE ballon* = “pris au hasard”, [*le*] *MÊME ballon* = “identique au premier”, [*un*] *AUTRE ballon* = “distinct du précédent”, etc.) (p. 113). Au-delà des modalisations exprimées dans cette présentation, il constate que la distinction de ces différents adjectifs et leur classification en « qualificatif » ou « déterminatif » est possible pour *identique* et *distinct*, mais pas pour *même* et *autre*. Cette distinction, intrinsèque pour les qualificatifs et extrinsèque pour les déterminatifs, pose également problème pour leur classification – et donc leur dénomination – des adjectifs dit « relationnels » qui peuvent être compris comme des « compléments déterminatifs » (p. ex. « *muscle CARDIAQUE* = “du cœur”, *globe TERRESTRE* = “de la terre”, *carte ROUTIÈRE* = “des routes”, *carie DENTAIRE* = “aux dents”, *tribu AFRICAINE* = “d'Afrique/en Afrique”).

Dans cette critique et les réserves exprimées par Wilmet, outre le problème de *même* et *autre*, nous observons que ce sont les critères sémantico-référentiels qui s'opposent et se confrontent à l'élargissement à la série des adjectifs aux « relationnels ». De fait, si l'auteur pointe ces incohérences, c'est parce que les tentatives de partition des adjectifs, et parce que la hiérarchisation des déterminatifs en classes, sous-classes et sous-sous-classes posent des difficultés difficilement surmontables. De même, le choix des exemples opéré par Wilmet – et donc l'étendue du corpus sous-jacent – explique le flottement de ces critères : plus on élargit la classe des adjectifs, plus on multiplie les difficultés à l'inventorier et à la décrire. Le phénomène n'est pas nouveau et les adjectifs ne sont pas les seuls à en être affectés : c'est le choix du corpus et son ampleur qui expliquent les résistances à toute tentative de modélisation linguistique.

Sur les critères proprement syntaxiques, Wilmet rappelle que l'intégration des articles aux adjectifs oblige à une refonte complète de la classe des seconds ; ce qui ne va pas sans poser des problèmes entre les sous-classes alors définies. Pour sa démonstration, il expose les trois opérations syntaxiques aujourd'hui utilisées pour les révéler : i) la commutation qui permet de distinguer les articles des qualificatifs (p. ex. *Deux/mes/les/ces pigeons s'aimaient*), mais la difficulté persiste pour certains adjectifs (*l'un et l'autre s'aimaient*) et notamment pour *l'autre* qui est difficilement classable dans les articles ; ii) la combinaison qui permet d'associer certains adjectifs aux articles, mais aussi aux possessifs et aux démonstratifs (*Les/mes/ces DEUX/QUELQUES/DIVERS/DIFFÉRENTS pigeons*) ou d'en exclure d'autres syntaxiquement incompatibles (*\*Les LESQUELS/QUELS/PLUSIEURS/CERTAINS pigeons*) ; iii) la disposition

qui montre que les articles sont obligatoirement antéposés au nom, mais que certains indéfinis peuvent ou non l'être (*sans AUCUNE gêne* et *sans gêne AUCUNE*) comme d'autres adjectifs (*les DIVERS faits* et *les faits DIVERS*, *les DIFFÉRENTES personnes* et *des personnes DIFFÉRENTES*).

Concernant cette troisième option relative la position, nous pourrions objecter que ces indéfinis perdent leur statut d'article ; considérant qu'ils possèdent une double appartenance, analogue à celle des adjectifs qui changent de sens en fonction de leur place avant ou après le nom. Cependant, Wilmet reprend sa démonstration de façon plus extensive et argumentée, en formulant un « essai de solution » sur le problème de l'antéposition et en proposant un alignement des « adjectifs qualifiants stricts » sur les « adjectifs qualifiants non stricts » (p. 461 et sq), pour les qualifiants numériques du type *la DERNIÈRE semaine / la semaine DERNIÈRE*, qui perdent leur statut de numéral ordinal dans la postposition, ou pour des qualifiants qui acquièrent un sens possessif, comme dans *(ma) PROPRE chemise / ma (une) chemise PROPRE*.

De même, dans l'exemple, *(les) faits DIVERS*, la postposition de l'adjectif *divers* devrait être compris comme une seule unité lexicale : un nom composé signifiant un autre objet, plus spécifique. Mais Wilmet poursuit cette analyse dans un autre chapitre de son ouvrage, sur « Le syntagme » et les phénomènes liés à la « disposition » des unités qui le composent (p. 458-459). Il y explique de manière plus extensive et convaincante que certains adjectifs voient leur sens changer dans l'agglutination nom + adjectif ou adjectif + nom. Il reprend ici un argument avancé auparavant par L. Tesnière, qui constatait déjà, dans son ouvrage de 1959 que cette « tendance à l'agglutination se marque par quatre faits » et entre autres « sémantiquement, par la tendance de chacun des deux mots à perdre son sens et par celle du nouveau composé à présenter un sens nouveau et original, dans lequel il peut être difficile de retrouver celui de chacun des deux composants pris séparément. » (*Ibid.*, 148) ; ce qui se révèle exact pour *le fait divers*.

Malgré ces arrangements typologiques, Wilmet constate que le critère de position (anté- *ns* postposition) n'est guère fiable, et que les linguistes s'appuient prioritairement soit sur la commutation soit sur la combinaison, et parfois sur l'alliage des deux. Il propose alors un « changement de cap » (p. 123) en tentant de dépasser les deux options : i) le classement sémantique des articles du côté des déterminants et des adjectifs du côté des qualificatifs, reprenant en cela l'approche distributionnaliste de L. Bloomfield (1933), ou ii) une seule classe extensive d'adjectifs qui ont tous pour fonction de caractériser le nom, notamment en genre et nombre. Pointant les incohérences de la première option – qu'il considère comme une « innovation suspecte » (p. 124) –, Wilmet défend la seconde qu'il justifie en deux points :

(1) *Adjectif* englobe par nature les articles, les adjectifs qualificatifs et les adjectifs déterminatifs de la grammaire scolaire.

(2) Les adjectifs ont deux fonctions possibles, traditionnellement appelée « fonction épithète » et « fonction attribut » [...], il vaut mieux dire « fonction déterminative » (comme p. ex. le « complément déterminatif » de *ma mère* de *le château DE MA MÈRE* . (p. 124-125)

Certes, dans cette définition, Wilmet résout les incohérences syntaxiques et sémantiques des classifications précédentes, en reprenant la distinction scolaire de nature et de fonction. Pour ce faire, il poursuit la clarification en concluant que « En ce sens, et en ce sens seulement, l'adjectif est un déterminant et le nom un déterminé » (p. 125). À notre avis, loin de simplifier le problème, ou de le contourner, il répond fondamentalement à une nécessité didactique et opte pour une solution cohérente répondant de manière satisfaisante au critère d'« enseignabilité ». Plus encore, il rejoint une option adoptée ailleurs, notamment au Québec (*infra*), par l'élimination de la fonction épithète au profit de celle de complément, même s'il le qualifie de « déterminatif » et non de « complément du nom ». Il conclut ainsi sur le même registre, dans un autre commentaire, lorsqu'il affirme que « le formalisme pur et dur débouche sur l'atomisation des classes » (p. 118), et dans un style qui lui est propre :

Confronté à cette luxuriance, on aura le choix de plusieurs attitudes : découragement, repli, scepticisme... Au pire, l'acte de foi, le militantisme en faveur d'une doctrine, d'un manuel. Au mieux, le cocktail personnel de tradition et d'innovation, ce glorieux *moyen terme* des pédagogues [...] » (*Ibid.*, 118)

Pour ce qui nous concerne, sur cette question éminemment complexe et toujours discutée de la classification des adjectifs épithètes, nous serions enclins à élargir l'analyse afin de sortir des incohérences exposées en détail par

Wilmet. Il faudrait en effet dépasser les impasses théoriques et typologiques, en ouvrant d'autres perspectives plus contextuelles ou énonciatives, et des analyses qui ne se limitent pas à la composante sémantique ou à celle de la syntaxe mais acceptent l'articulation des deux. Nous y reviendrons dans nos discussions conclusives (*infra* § 3).

## 2.2 L'approche sémantique de Tomassone

L'ouvrage *PEG* de Tomassone propose une approche de l'adjectif par deux entrées différentes. L'auteure avance ainsi dans une démarche descendante qui part de la sémantique – liée à la dimension énonciative – pour aller vers la syntaxe. Dans ce mouvement, elle part des principes de la détermination (dans un chapitre 16, titré « Le groupe nominal, la détermination »), en tant que phénomène de langue plus large que celui habituellement attribué aux classes grammaticales traditionnellement repérées. Elle le définit « en extension » comme « la catégorie [de détermination] qui recouvre les faits de langue suivants : – l'ensemble des déterminants : les articles (défini et indéfini), les démonstratifs et les possessifs (qu'on appelle encore adjectifs), des termes de quantité ; – l'ensemble des syntagmes qui complètent soit un nom, soit un adjectif : complément de nom, complément d'adjectif, épithète, apposition, relative. » (p. 206). Le groupe nominal peut alors comprendre des constituants « obligatoires », *i.e.* les déterminants décrits dans un chapitre distinct (17), et des constituants « facultatifs », *i.e.* les expansions du nom traités dans un autre chapitre (18). La distinction est importante car elle permet de distinguer les adjectifs, qui se répartissent dans un type d'expansion ou dans l'autre : les adjectifs « relatifs » appartiennent au groupe des « expansions obligatoires », comme les compléments du nom associés (*L'air de la mer* est l'*air marin* ; *le règlement scolaire* est le règlement *de l'école*), ou les propositions relatives (*un élève qui aime étudier* est un élève *studieux* ; *un climat qui n'est pas sain* est un climat *malsain*), ou les nominalisations adjectivales (*la matinée est fraîche* donne *la fraîcheur de la matinée*) ; dans un autre groupe se concentrent les adjectifs épithètes qui ont une valeur d'« identification » (*la carte grise, un décret ministériel...*) (p. 208-209). Tomassone poursuit ainsi son analyse de la détermination en progressant vers les classes et sous-classes grammaticales, en distinguant deux types de syntagmes, selon qu'ils ont « une valeur descriptive de caractérisation » ou « une valeur d'identification ». Les adjectifs qui appartiennent à l'une ou l'autre de ces deux sous-catégories correspondent soit aux « classifiants » qui indiquent « une propriété unanimement reconnue, indépendamment de l'énonciateur » et possèdent « une qualité objective du nom » (*une table basse, un édifice public, l'arrêté municipal*), soit aux « qualifiants » qui donnent une « caractérisation subjective qui reflète le point de vue de l'énonciateur » (*une aventure surprenante, un paysage triste, un discours inepte*) (p. 210). Cette double distinction est importante dans *PEG*, car elle part de critères sémantiques, en relation avec les intentions de l'énonciateur, pour aller vers une définition distincte des classes et sous-classes grammaticales en rapport, et en l'occurrence celles des adjectifs. C'est dans la dernière partie de ce chapitre que Tomassone explicite les critères syntaxiques et la terminologie en rapport : « les **adjectifs de relation**, adjectifs relationnels ou pseudo-adjectifs [...] ont un comportement syntaxique spécifique, qui les différencie des adjectifs qualificatifs : – leur place est fixe : ils ne peuvent jamais être antéposés au nom, – ils peuvent être épithètes, mais jamais attributs ni apposition, – ils ne peuvent pas recevoir de degrés d'intensité ni de comparaison, – ils ne peuvent pas être coordonnés avec un adjectif qualificatif. » (p. 210).

La progression de la démonstration adoptée par Tomassone est séduisante et bien argumentée ; elle rappelle la démarche utilisée par P. Charaudeau dans sa *Grammaire du sens et de l'expression* (1992), en ce qu'elle part des phénomènes de sens pour analyser les catégories linguistiques en relation, en les articulant aux modes d'organisation des discours. Cependant, c'est de nouveau le deuxième niveau qui pose question, celui des tentatives de classement associant ces faits de sens à la syntaxe. Si l'on perçoit bien les valeurs sémantiques des sous-classes d'adjectifs, les critères syntaxiques correspondants peinent à les définir. Ainsi, si le critère de position et notamment l'impossibilité de l'antéposition au nom est en grande partie opératoire pour distinguer les adjectifs relatifs, certains des qualifiants (ou descriptifs et subjectifs) peuvent également être bloqués à cette place, p. ex. *un discours inepte* / *\*un inepte discours*, comme c'est souvent le cas avec les adjectifs exprimant une négation, préfixés comme tels qui empêchent en plus l'adjonction de *très*, comme adverbe d'intensité (*\*un discours (très) inepte*). De même, Tomassone remarque bien que « la frontière n'est pas étanche entre ces deux sous-catégories » (p. 211), avec comme exemple *l'armée impériale* et *un regard impérial*, mais il faudrait pousser l'analyse jusqu'au critère de position car, dans le passage de l'adjectif *impérial* du groupe des classifiants vers celui des qualifiants, l'emphase exprimée dans *l'impérial regard* converge de façon encore plus évidente avec le caractère qualifiant. À notre avis, il conviendrait de ne pas ériger en règle qui pourrait être



comprise comme absolue (*i.e.* « leur place est fixe », ils ne sont « jamais attributs ou apposition », « ne peuvent recevoir de degrés d'intensité » et « être coordonnés avec un adjectif qualificatif »), mais étudier la pertinence de chacun de ces critères et leur validité dans l'analyse de ces syntagmes ou dans des énoncés plus complets qui « impliquent une appréciation de la part du locuteur, voire un jugement de valeur », comme l'auteure l'explique dans la toute dernière phrase de cette section<sup>vii</sup> (p. 211). Il faudrait alors ajouter que cette « appréciation » relève également du travail des co-énonciateurs (surtout s'il s'agit d'élèves ou d'étudiants) dans la réception de ces syntagmes, et leur analyse circonstanciée, contextualisée, stylistiquement argumentée.

Avec l'ouvrage de Tomassone, nous suivons une progression dans l'analyse des faits de langue – et en l'occurrence des phénomènes sémantico-syntaxiques de l'adjectif – avec un degré de précision qui tranche avec la plupart des ouvrages visant la formation des enseignants. Son *PEG* apporte des éclairages sans doute difficiles à s'approprier pour des enseignants peu formés ; il a cependant le mérite de ne pas les maintenir dans des approximations linguistiques ou des modélisations sclérosantes, mais bien de les aider à cerner la multiplicité des critères sémantiques et syntaxiques, et de les traiter conjointement. Reste à inscrire cette démarche dans une didactique de la grammaire en cohérence avec cette double volonté.

### 2.3 L'approche pédagogique de Chartrand *et alii*

La *GPF* de S.-G. Chartrand *et alii* s'inscrit plus nettement que les précédentes dans le champ des apprentissages, en proposant un programme complet, étendu à toutes les dimensions de la langue, et pas seulement à celle de la grammaire. Elle constitue en cela une référence directe pour les enseignants, mais aussi pour les élèves du secondaire et les étudiants québécois. Elle se présente de fait comme un « instrument pédagogique dont l'objectif est de faciliter l'étude et l'usage d'un français riche et correct » (p. III de l'avant-propos). Le chapitre 18 consacré à « L'adjectif et au groupe adjectival » s'adresse ainsi directement au 1<sup>er</sup> niveau de l'enseignement secondaire ; ce qui explique en grande partie les moindres discussions de certaines définitions et le discours souvent prescriptif des auteurs.

À un autre niveau, l'exposé des propriétés des adjectifs apparaît très dérangeant par rapport à la tradition grammaticale française, et plus largement francophone (*supra* § 2.1 relatif à la *GCF* de Wilmet). En effet, La *GPF* ne retient aucunement la tripartition des fonctions traditionnelles ou scolaires en *épithète*, *attribut* et *apposé* ou *détaché*. Elle se rapproche du paradigme distributionnaliste, en considérant les fonctions syntaxiques non comme celles de l'adjectif, pris isolément, mais comme celles du groupe adjectival (Gadj). Sur ce plan, elle considère l'adjectif comme le noyau d'un constituant immédiat (p. 178). Cet adjectif est en revanche décrit en tant que tel sur les deux autres plans sémantique et morphologique ; ce sont d'ailleurs, avec la syntaxe, les trois seuls plans pris en compte. Nous nous attacherons principalement aux caractéristiques sémantiques et syntaxiques, comme dans les autres sections de notre article.

La dimension sémantique de l'adjectif (la première exposée) repose sur la distinction entre « qualifiants » et « classifiants » (ou « relationnels ») ; les premiers sont décrits comme étant « subjectifs », les seconds comme « objectifs » (p. 169-170). La perspective, certes binaire, est intéressante car elle sert de matrice à l'analyse syntaxique (p. 176) : les qualifiants acceptent des expansions (toujours dans le Gadj), par exemple avec une modalisation adverbiale (*Cette danseuse est [extrêmement [modificateur de l'adjectif] heureuse]* Gadj) ou dans une subordination (*Nous sommes [heureux qu'elle ait séduit son public [phrase sub. complétive]]* Gadj) ; à l'opposé, les classifiants ne reçoivent aucune expansion, ni à leur droite ni à leur gauche.

Dans la *GPF*, la position du Gadj (et non de l'adjectif, rappelons-le) est également soumise à cette dichotomie sémantique (p. 177), puisque les classifiants sont toujours postposés (*Malek étudie le ballet classique / \*Malek étudie le classique ballet*), comme les adjectifs déverbaux (*Elle portait une jupe cintrée*). Seuls les Gadj comprenant un adjectif « qualifiant court et fréquent » peuvent être antéposés au nom (*un beau visage, un bon spectacle, un jeune chien, un petit nez, un vieux sac*, etc.), de même que les Gadj détachés (*Gracieuse, la fillette se mit à danser*). Une remarque vient cependant compléter la démonstration (p. 177) ; elle concerne les adjectifs qualifiants qui peuvent avoir « un sens différent selon qu'ils sont placés avant ou après le nom » (*un curieux homme / un homme curieux, la dernière année / l'année dernière, un simple exercice / un exercice simple*). Un tableau vient synthétiser l'ensemble, pour distinguer les fonctions du Gadj : i) quand le noyau est un adjectif qualifiant, il peut être complément du nom (et non épithète),

attribut du sujet ou du complément d'objet ; ii) quand le noyau est un adjectif classifiant, il ne peut être que complément du nom.

Nous pouvons dire que, pour les auteurs de la *GPF*, cette partition sémantique explique les fonctions syntaxiques, mais celles-ci sont celles du Gadj et non de l'adjectif lui-même, ce qui permet dans l'opération d'éliminer la fonction épithète. Ils écartent également, définitivement, le déterminant qui est traité dans un chapitre distinct<sup>viii</sup> (cf. le chap. 16, 145 et sq), sans qu'il soit rapproché de l'adjectif<sup>x</sup> ; ce qui revient à nier cette fonction de détermination aux adjectifs qualifiants ou classifiants.

Dans la même logique, nous objecterons que le passage d'une catégorie à une autre n'est pas uniquement lié à la position de l'adjectif ; d'autres phénomènes peuvent être considérés, entre autres la modalisation, pour expliquer la conversion des qualifiants en classifiants, comme dans *Malek apprend un ballet (très) classique*, pour reprendre l'exemple des auteurs, et montrer que ce n'est pas seulement la place qui détermine le changement de valeur du classifiant vers le qualifiant<sup>x</sup>. De même, ce ne sont pas uniquement les adjectifs qualifiants courts et fréquents qui peuvent être antéposés, mais aussi des qualifiants longs et rares, comme dans *une rencontre inestimable / une inestimable rencontre*, où le sens de *inestimable* est maintenu, avec une valeur emphatique<sup>xi</sup> qui serait stylistiquement à montrer et à analyser avec les élèves et les étudiants.

Pour synthétiser, la *GPF* vise de toute évidence l'économie conceptuelle et la cohérence explicative, dans une perspective première qui est l'enseignement. Elle simplifie les fonctions syntaxiques en deux termes de « complément » (du nom) ou d'« attribut » (du sujet ou du complément) ; elle évite d'entrer dans des analyses plus fines sur les valeurs sémantiques des adjectifs, leur distribution en classes et sous-classes ; elle écarte enfin des manipulations autres que la position, comme la combinaison syntagmatique et la commutation paradigmatique. Si cette économie évite ou réduit des débats importants sur les effets de sens liés au rapport entre sémantique et syntaxe, elle arase également des valeurs importantes des adjectifs, valeurs qui ouvrirait plus nettement l'analyse réciproque du plan syntaxique au plan sémantique. Cependant, on comprendra que la volonté de répondre fondamentalement à des objectifs pédagogiques et pragmatiques (outiller l'enseignement de la grammaire et plus largement l'étude de la langue) est à rapporter au contexte québécois profondément multilingue et inscrit dans une linguistique nord-américaine qui ne s'embarrasse pas avec les notions d'une grammaire française, encore (trop) dépendante d'une tradition scolastique.

### 3. L'adjectif en discussion : quelles perspectives ?

La complexité de l'adjectif apparaît nettement dans les différentes approches développées ici, que ce soit dans une perspective diachronique ou synchronique. L'adjectif, comme d'autres parties du discours (notamment les adverbes) reste une classe hétérogène, variable, discutable dans ses définitions, ses classements et ses critères d'identification, comme en témoignent de récents ouvrages collectifs dans le domaine, qu'il s'agisse de la discussion des classements catégoriels associés (Goes et Moline, éd., 2010), de nouvelles perspectives sémantiques et énonciatives (Spitzl *et alii*, éd., 2017) ou encore des phénomènes d'adjectivité conséquents (Neveu et Roig, éd., 2020).

Dans un premier mouvement, nous avons vu que cette classe des adjectifs était, dès l'origine, difficilement identifiée. Elle tente de gagner son autonomie par rapport au nom (ou substantif) dans un processus de délatinisation relativement ancien, qui va de Girard à Lhomond, même si cette césure entamée tardivement n'est pas toujours accomplie, y compris aujourd'hui. Elle subit ensuite une scission entre les qualifiants et les déterminants, avec certes des hésitations intrinsèques et une certaine porosité entre les deux classes, comme chez Dubois et Lagane ou Wilmet. Enfin, cette rupture semble définitivement entérinée dans l'approche pédagogique développée dans la *GPF* de Chartrand *et alii*, et aujourd'hui dans les terminologies scolaires de référence pour le primaire comme pour le secondaire, notamment en France<sup>xiii</sup> et au Québec.

Concernant les trois ouvrages destinés à l'enseignement et à la formation des enseignants en grammaire, dans les trois pays francophones pris en compte dans notre étude, les argumentaires déployés présentent une diversité de points de vue sur le statut des adjectifs tant en sémantique qu'en syntaxe.

Pour Wilmet et sa *GCF*, c'est l'analyse critique qui domine, avec un degré de précision extrême quant aux critères et aux catégorisations sémantiques des adjectifs. Ses fonctions syntaxiques apparaissent dès lors en interrelation avec ses valeurs sémantiques, et non disjointes. Dans l'ouvrage *PEG* de Tomassone, le point de vue est différent car l'auteure part du concept de détermination pour l'associer à tous les constituants immédiats qui remplissent cette fonction ; elle adopte ainsi une progression descendante : des phénomènes de sens vers les propriétés syntaxiques, afin de les comprendre dans une dimension énonciative étendue. Pour Chartrand et les auteurs de la *GPF*, la classification des adjectifs est fondamentalement sémantique et binaire : les qualifiants vs les relationnels. Ces deux sous-classes servent à définir les fonctions qui sont celles du groupe et non de l'adjectif pris isolément. Les adjectifs sont ainsi intégrés à une structure syntagmatique, le groupe adjectival, et perdent leur fonction propre d'épithète. L'adjectif est ainsi le noyau exclusif de ce groupe adjectival, mais c'est ce dernier qui devient complément du nom, comme les autres syntagmes qu'ils soient prépositionnels, nominaux... ou subordonnés dans une relative.

Nous avons vu que ces grammaires adoptent des points de vue différents, même si des similitudes apparaissent, notamment sur le découplage des déterminants et des adjectifs, comme chez Tomassone et Chartrand *et alii* ; seul Wilmet maintient une hyper-classe des adjectifs, incluant les déterminants. De même, les trois ouvrages, y compris celui de Wilmet, tentent d'associer des critères sémantiques et syntaxiques pour distinguer des sous-classes d'adjectifs. Pour Chartrand *et alii*, cette distinction permet de définir les fonctions des syntagmes adjectivaux, tandis que pour Tomassone elle n'est qu'une composante sémantique propre aux adjectifs épithètes ; cette opposition l'amène à formuler des règles qui excluent singulièrement les relatifs des qualificatifs. Seul, Wilmet développe une analyse critique de cette opposition entre qualifiants et classifiants. Il reconnaît ainsi l'impasse notionnelle et typologique de ces deux classifications, et en relativise la validité tant linguistique que didactique. C'est d'ailleurs la porosité, surtout des classifiants, qui l'amène à ne retenir que le critère de l'enseignable, à partir de certaines opérations : la commutation et l'adjonction des adverbes de graduation, et non le déplacement anté- ou postnominal. Wilmet est également celui qui discute le plus les terminologies employées en montant que leur hétérogénéité est révélatrice de la confusion des critères servant à délimiter ces classes adjectivales.

Les constats déduits de l'analyse de ces trois ouvrages – mêmes s'ils peuvent diverger entre eux –, nous conduisent à une certaine prudence quant à l'enseignement de la grammaire prise globalement, et à l'étude de l'adjectif qui en est une partie emblématique. Nous devrions ainsi réserver un apprentissage grammatical pour les faits de langues réguliers et pour tout dire normés, et donc en grande partie enseignables<sup>xiii</sup>. Il s'agit notamment de l'orthographe qui relève de l'acquisition de connaissances relativement stables et de règles plutôt intangibles, notamment pour les accords. Cette perspective est également nécessaire dans le cadre de la production des écrits demandés aux élèves ; ceux-ci ont en effet besoin d'acquérir des connaissances, de mettre en œuvre des procédures et de les nommer pour augmenter leurs textes, autant en quantité qu'en qualité. Plusieurs études montrent en effet que les élèves, du primaire – et encore au secondaire – emploient peu d'adjectifs et toujours les mêmes<sup>xiv</sup> (des épithètes fréquentes du type *petit/grand, beau/belle*). Pour ce faire, un travail grammatical ciblé, articulé à la préparation et surtout à la révision de leurs écrits s'avère déterminant<sup>xv</sup>. Dans la même perspective, il faudrait maintenir, voire étendre et préciser un apprentissage grammatical pour l'acquisition d'une langue seconde ou étrangère, et notamment une explicitation des phénomènes linguistiques en jeu, en les comparant dans les langues pratiquées et les langues à acquérir. Il s'agit alors de développer des compétences métalinguistiques qui assurent la maîtrise autonome de ces langues, y compris dans leurs diversités diatopique et diaphasique.

Dans une logique alternative – ou complémentaire –, nous proposons une grammaire ou plutôt une étude de la langue plus « critique », analogue à celle de Wilmet, comprise dans une démarche didactique ajustée. Cette grammaire a pour principal objectif de susciter la réflexion des élèves et des étudiants sur des classes grammaticales variables en qualité, voire poreuses et résistantes aux définitions exhaustives ; celle des adjectifs est particulièrement adaptée à cette approche réflexive et critique. Il s'agit ainsi d'analyser la complexité de ses contours à partir de phénomènes qui articulent les plans sémantique et syntaxique, comme nous l'avons vu, sans oublier leurs constructions morphologiques, les sèmes lexicaux associés et les dérivations nominales ou adverbiales consécutives. Pour ce faire, il conviendra de faire apparaître ces conceptualisations grammaticales qui nécessitent des contextualisations pragmatiquement plausibles, dépassant les simples jugements d'acceptabilité ou de grammaticalité... L'objectif sera de formuler des raisonnements métalinguistiques argumentés, qui peuvent émerger en fonction de choix énonciatifs et

de variations discursives ajustés. Pour ce faire, les trois grammaires convoquées ici pour leur approche de l'adjectif présentent des exemples et plus encore des corpus d'étude suffisamment étendus à tous les niveaux de ce double travail grammatical, qu'il soit normé et enseignable, ou qu'il soit raisonné et critique.

## Références bibliographiques

Bloomfield Leonard (1933), *Language*. New York, Holt, Rinehart & Winston.

Cappeau Paul & Roubaud Marie-Noëlle (2018), *Regards linguistiques sur les textes d'élèves (de 5 à 12 ans)*. Clermont, Presses Universitaires Blaise-Pascal.

Charaudeau Patrick (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris, Hachette.

Chartrand Suzanne-Geneviève, Aubin Denis, Blain Raymond & Simard Claude ([1999] 2011), *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*. Montréal-Québec, Chenelière Éducation (2<sup>ème</sup> édition).

Chevalier Jean-Claude (1994), *Histoire de la grammaire française*. Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? ».

Chiss Jean-Louis & David Jacques (2014), « Les grammaires de référence dans la francophonie : contextualisation et variations ». *Langue française*, n° 181, p. 79-95.

Chiss Jean-Louis & David Jacques (2018), *Didactique du français. Enjeux disciplinaires et étude de la langue*. Paris, Armand Colin, coll. « U ».

Colombat Bernard & Lahaussais Aimée (éds) (2019), *Histoire des parties du discours*. Leuven, Paris, Bristol, Peeters.

David Jacques & Taous Tatiana (2021), « La vulgarisation grammaticale sous le prisme d'échanges en ligne entre enseignants ». *Repères*, n° 63, p. 141-160.

Doquet Claire & Ponton Claude (éds) (2021), « Écrire de l'école à l'université : corpus, traitements, analyses outillées ». *Langue française*, n° 211. Paris, Armand Colin.

Donaire Maria-Luisa (2009), *La Place de l'adjectif dans les stratégies énonciatives*. Limoges, Lambert-Lucas.

Dubois Jean & Lagane René (1973), *La nouvelle grammaire du français*. Paris, Larousse.

Genevay Éric (1994), *Ouvrir la grammaire*. Lausanne, LEP.

Goes Jan & Moline Estelle (éds) (2010), *L'Adjectif hors de sa catégorie*. Arras, Artois presses université, coll. « Études linguistiques ».

Marchello-Nizia Christiane, Combettes Bernard, Prévost Sophie & Scheer Tobias (éds) (2020), *Grande grammaire historique du français*, vol. 1. Berlin, Boston, De Gruyter & Mouton.

Neveu Franck & Roig Audrey (éds) (2020), *L'Adjectivité. Approches descriptives de la linguistique adjectivale*. Berlin, De Gruyter.

Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe & Rioul René ([1994] 2009), *Grammaire méthodique du français*. Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige » (4<sup>ème</sup> édition).

Spitzl-Dupic Friederike, Grégoire Michaël-Grégoire, Lebas-Fraczak Lidia & Ryan Ryan (2016), *Sur les traces de l'adjectif*. Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, coll. « Cahiers du LRL n° 6 ».

Tesnière Lucien ([1959] 1969), *Éléments de syntaxe structurale*. Paris, Klincksieck (2<sup>ème</sup> édition revue et corrigée).

Tomassone Roberte ([1996] 2002), *Pour enseigner la grammaire*. Paris, Delagrave.

Vargas Claude (1995), *Grammaire pour enseigner*, tome 2. *La phrase verbale, fonctions et catégories grammaticales*. Paris, Armand Colin.

- i. Dans le cadre de cette étude, nous ne pouvons évoquer la plupart des ouvrages grammaticaux qui vont du XV<sup>e</sup> jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui ont fait évoluer ces classifications, notamment celles des adjectifs. Nous renvoyons les lecteurs au chapitre 5 : « L'adjectif (*epitheton, adjectivum*) » de l'ouvrage *Histoire des parties du discours*, dirigé par B. Colombat et A. Lahaussois, récemment publié chez Peeters en 2019 ; il en présente une diachronie beaucoup plus extensive.
- ii. Les noms des auteurs sont précédés de leur titre *M.* pour *monsieur*, et non de leur prénom qui sont généralement omis afin de conférer à ces auteurs une autorité qui ne pouvait convenir, à l'époque, avec les prénoms complets ou même les initiales.
- iii. Dans les extraits reproduits de cet ouvrage et les suivants, les éléments mis en gras ou en italique, en capitales sont le fait des auteurs.
- iv. Dans cette sous-classe, curieusement dénommée, les auteurs rangent des unités qui ont, aujourd'hui, une valeur d'anaphorique, comme *laquelle* dans *il doit la somme de mille francs, laquelle somme...*
- v. Cette sélection ne doit pas apparaître arbitraire ; elle résulte d'une étude statistique des citations enregistrées sur Google Scholar comme référence dans des articles dans le domaine. De fait, nous n'avons pas retenu d'ouvrage pour la Suisse, essentiellement parce que les grammaires existantes, par exemple celle de É. Geneva, *Ouvrir la grammaire* (1994), a une diffusion plus limitée tant en nombre que géographiquement.
- vi. D'autres ouvrages sont également accessibles dans ce paradigme, notamment la *Grammaire pour enseigner* de C. Vargas, et notamment avec le tome 2 sous-titrée *La phrase verbale, fonctions et catégories grammaticales* parue en 1995, même si elle est citée deux fois moins que celle de Tomassone. Nous nous référons également à la *Grammaire méthodique du français* de M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul (édition de 2009), non parce qu'elle se présente comme une grammaire pour l'enseignement, mais plutôt comme une référence plus étendue dans le domaine, en témoigne le nombre impressionnant de citations en rapport, surtout dans les recherches en didactique de la grammaire.
- vii. Et plus encore dans un troisième chapitre (« Les Constituants du groupe nominal : II Les expansions du nom ») qui reprend, en les explicitant, les différentes fonctions de l'adjectif épithète.
- viii. Chapitre dans lequel se rangent le déterminant défini/indéfini, le démonstratif et le possessif, l'interrogatif et l'exclamatif, le partitif, le numéral et le quantitatif, le relatif.
- ix. Seule une « remarque » insérée en fin de chapitre (p. 178) rappelle que « Les caractéristiques sémantiques et syntaxiques de l'adjectif diffèrent totalement de celles du déterminant, dont plusieurs étaient traditionnellement nommés « adjectifs »... ce qui serait pour le moins à modaliser.
- x. Dans ce cas également, il faudrait remarquer qu'avec le changement d'article *un/le*, la conversion vers la valeur qualifiante est inopérante dans *\*le ballet (très) classique*.
- xi. Il faudrait compléter ce phénomène d'emphase par la morphologie propre à cet adjectif préfixé, car l'emphase est quasiment bloquée avec la forme positive *estimable*.
- xii. En France, la dernière *Terminologie grammaticale* (parue en juillet 2020) traite l'adjectif dans au moins deux chapitres pour le niveau 1 : « Les fonctions dans le groupe nominal : les expansions du nom » (p. 19), puis dans « La nature des mots et des groupes de mots » dont « L'adjectif » (p. 38). Cette nouvelle terminologie entérine la distinction des articles *vs* des déterminants, et la répartition en sous-classes pour les « qualificatifs » et les « relationnels », mais sans analyser précisément les faits de langue associés, aux plans sémantique et syntaxique, et au-delà dans une dimension énonciative.
- xiii. Nous préférons ce terme à celui de « transposable », parce que la transposition dite « didactique » est trop souvent focalisée sur les contenus disciplinaires à adapter, alors que nous considérons que l'« enseignable » prend en compte d'autres dimensions, notamment les contextes linguistiques, les modalités langagières en réception et en production, les performances des élèves et les connaissances des enseignants ; ces derniers peuvent en effet présenter des incompréhensions insoupçonnées et/ou de fortes résistances au travail grammatical, voir notre étude sur les échanges d'enseignants du primaire (David et Taous, 2021).
- xiv. Pour une présentation de travaux récents dans le domaine, les publications de la recherche E-Calm en linguistique de l'acquisition constituent l'une des références possible (Doquet et Ponton, eds, 2021).
- xv. La liste serait longue des travaux qui envisagent l'articulation de la grammaire et de la production d'écrits, citons cependant l'ouvrage remarquable de P. Cappeau et M.-N. Roubaud (2018).